

12ème édition du prix « Non au harcèlement »



Le 31 janvier approche... Il est encore temps de participer à la 12^{ème} édition du prix « Non au harcèlement » en créant une affiche ou une vidéo. Le prix NAH a pour objectifs de :

Dans ce numéro

1. 12ème édition prix NAH
 - ✓ Favoriser le bien-être des élèves à l'école
 - ✓ Sensibiliser la communauté éducative au harcèlement à l'école
2. Evènement Safer Internet Day 2025
 - ✓ Donner la parole aux élèves en les rendant acteurs de la prévention
 - ✓ Inciter à la mise en place de projets pérennes dans les écoles, établissements et structures concernées.
3. Ressources



<https://www.ac-versailles.fr/prix-non-au-harcèlement-2024-decouvrez-les-laureats-dans-l-academie-128247>

Toutes les infos nécessaires :



<https://eduscol.education.fr/3544/prix-non-au-harcèlement>

Événements Safer Internet Day : sensibiliser aux usages du numérique

Le Safer Internet Day est un rendez-vous annuel de sensibilisation aux usages du numérique à destination des jeunes, des familles et de la communauté éducative. La 22^e édition se déroule le mardi 11 février 2025 et tout au long des mois de février et mars.

Cet événement offre l'opportunité à la communauté éducative d'organiser des ateliers pédagogiques de sensibilisation avec la mise à disposition de kits clé en main par Internet Sans Crainte sur l'**IA et la citoyenneté numérique**.

Ces kits ateliers sont déclinés du primaire au lycée pour permettre aux enseignants et acteurs périscolaires de mener facilement des ateliers de sensibilisation auprès des jeunes.

<https://www.internetsanscrainte.fr/sid/enseignant>

En primaire, le kit aborde :

- ✓ Ce que je vois en ligne ;
- ✓ Ce que je fais en ligne ;
- ✓ Ce que je partage en ligne.

Au collège, lycée :

- ✓ Être en ligne ;
- ✓ Bien-être en ligne ;
- ✓ Savoir-être en ligne.



Le Safer Internet Day est l'un des trois temps forts du programme pHARe, pensez à renseigner la plateforme.

Ressources

Pour informer les familles et organiser des ateliers parents sur les usages du numérique :

Des guides et outils pour les familles complètent les kits scolaires pour poursuivre les échanges en famille et assurer la sensibilisation des jeunes dans une démarche de co-éducation: <https://www.internetsanscrainte.fr/sid/parents>



78

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année, riche en satisfactions personnelles et en réussites professionnelles. Cette année encore, continuons à nous mobiliser contre le harcèlement ! Pensez à nous envoyer, avant le 31 janvier, vos productions dans le cadre du prix Non au Harcèlement pour sensibiliser les élèves.

Nous vous rappelons également les dates des prochaines formations :

- 22/01/2025, 9h-12h. **Formation module 2** pour les coordonnateurs.trices harcèlement 2nd degré. Bassin de St Germain – Rambouillet.
- 22/01/2025, 13h30-16h30. **Formation module 2** pour les coordonnateurs.trices harcèlement 2nd degré. Bassin de St Quentin.
- 28/01/2025, 9h-12h. **Formation outiller la cible**, inscription à l'EAFC. Collège Jean Racine, St Cyr l'Ecole.
- 29/01/2025, 9h –11h. **Analyse de situation** pour les N2 en visio au lien suivant : <https://versailles-meeting.webex.com/versailles-meeting-fr/j.php?MTID=m719504cfc3e6d2de09d94afd4ec9b77>
- 06/02/2025, 9h-12h. **Formation module 2** pour les coordonnateurs.trices harcèlement 2nd degré. Bassin de Plaisir.
- 13/02/2025, 9h-12h. **Techniques et entretiens de la MPP**, sur inscriptions individuelles.

92

Formations à venir

Module obligatoire N2: 2ème module d'analyse de situation le vendredi 17/01 de 9h à 11h, en visio. Public pôles ressource lycées

Module obligatoire 100% sensi, « repérer et relayer » de janvier à avril. 3h à destination des pôles ressource.

Module techniques d'entretien à la Méthode de la pré-occupation partagée jeudi 7 février. Public: personnels du pôle ressource

Module « outiller la cible » (renforcement de l'accompagnement de l'élève cible de harcèlement) jeudi 13/02. Public: personnels du pôle ressource déjà formés à phare

95

Chères et chers collègues,

Tout d'abord, nous tenons à vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025. Que cette année soit porteuse de bonheur, de santé et de réussites, tant sur le plan personnel que professionnel. Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement quotidien au service des élèves et de la communauté éducative.

Nous souhaitons également saluer tout particulièrement votre mobilisation dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Grâce à votre implication, quasiment tous les établissements et écoles de notre département ont atteint le **niveau 1 de labellisation pHARe**. C'est une avancée importante et collective dans la prévention et la gestion du harcèlement scolaire.

Pour aller plus loin et atteindre le **niveau 2 de labellisation**, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **31 janvier 2025** pour déposer vos productions dans "Démarche simplifiée" dans le cadre du **prix Non au harcèlement**. N'oubliez pas de renseigner en parallèle votre participation sur la plateforme pHARe.

Formations de janvier pour le 1er degré

- **20 janvier 2025 : Module 1 pour les directeurs d'école** (un directeur par circonscription) – Cette session sera animée par **Mme Demoy**, directrice académique du CAAEE, et **M. Grandin**, responsable académique de la lutte contre le harcèlement. L'objectif est de former ces directeurs afin qu'ils deviennent des relais au sein de leur circonscription pour déployer la formation des personnels intitulée "**100% formés à la lutte contre le harcèlement**".
- **Formations des pôles ressources de circonscription** – Ces formations, organisées par le CAAEE et la responsable départementale de la lutte contre le harcèlement, auront lieu :
- Le **7 janvier 2025**
- Le **30 janvier 2025**
- Une dernière session est prévue en mars pour les derniers pôles ressources harcèlement. Ces sessions visent à préparer les pôles ressources à former les personnels dans le cadre de l'objectif "**100% formés à la lutte contre le harcèlement**".
- **30 janvier 2025 : Formation à la MPP** – Le CAAEE assurera une formation pour les personnels inscrits et convoqués.

Encore une fois, merci à toutes et tous pour votre engagement. Excellente année 2025 à vous !